



Déclaration liminaire à l'audio-conférence du 13 mai 2020 en forme de CTL élargi

Depuis 2 semaines, des masques sont arrivés dans les services où les agents accomplissent les missions prioritaires.

Pendant des semaines : pas de protection pour les agents, ni masque, ni gants, ni test.

Et pourtant, les ministres n'ont pas hésité pas à gonfler de plus en plus les missions prioritaires en modifiant le PCA le 25 mars, puis le 16 avril.

Sur la DRFIP 75, depuis lundi 11 mai, près de 1300 agents sont maintenant présents par roulement tous les jours.

Ce chiffre a fait un bond considérable depuis le 7 mai (environ 950 agents) et va sans cesse augmenter au fur et à mesure du déconfinement.

Beaucoup d'agents prennent les transports en commun, certains viennent de loin.

Bien avant le confinement, des tests auraient permis de prendre de l'avance sur la propagation du virus et sur les effets les plus néfastes du covid-19.

Au lieu de cela, le virus touche de plein fouet les agents et la population.

Les missions prioritaires n'auraient pas été accomplies s'il n'y avait pas eu d'agents dévoués au service public et à leurs missions. C'est bien parce qu'il existe encore des services implantés et des agents qualifiés que les PCA ont été possibles.

Et maintenant, pourquoi reprendre le 11 mai ? Ou le 18 mai, alors que le week-end de l'Ascension est férié et que la semaine ne va compter que 3 jours ?

- Est-ce pour des raisons purement économiques ?
- Le déconfinement va-t-il signifier une 2ème vague de l'épidémie ?

Bien des questions restent en suspens.

- Y a-t-il actuellement un recul significatif de la pandémie ? N'y aurait-il plus de risques ?
 - ou, le gouvernement, sans le dire, aurait-il choisi la voie dite de « l'immunité collective » ?
- Ce choix signifierait un nombre considérable de victimes supplémentaires.

Les collègues sont inquiets, à cause des transports en commun, à cause de la situation dans les écoles, à cause des risques sur la santé de leurs proches et sur leur santé.

Nous pensons que ce déconfinement devrait être repoussé, car il s'effectue sans garantie sanitaire et cette crise est loin d'être résolue.

Nous constatons aussi que le confinement est un prétexte ignoble pour remettre en cause nos droits à congés.

Aucun collègue n'a choisi d'être confiné, aucun n'a choisi sa position pendant le confinement : garde d'enfants, santé fragile, télétravail ou non, selon les dotations en PC portables, ou sur place par roulement pour les missions prioritaires.

Tous ont respecté le confinement pour empêcher la propagation du virus et tous vont être ponctionnés de manière injuste et discriminatoire !

En conséquence, nous exigeons le retrait de l'ordonnance du 15 avril 2020 et de sa circulaire d'application du 29 avril.